

Attribution de temps

partis ont cherché à faire peur, comme je le disais avant, aux gens les plus vulnérables de notre société: les personnes âgées, les familles à faible revenu.

M. Young (Gloucester): Est-ce que la FTQ fait peur au monde au Québec? Est-ce que Louis Laberge est en train de faire peur au monde au Québec? Dites-le, oui ou non?

M. Côté: Je l'admets, monsieur le Président, et j'entends justement des réactions. On a fait. . . Je crois que dans une certaine mesure, monsieur le Président, ils ont réussi à faire peur aux gens. Oui, je l'avoue. Ils ont réussi dans une certaine mesure. Rappelons-nous d'ailleurs ce qu'ils avaient fait lors du libre-échange. Ils avaient réussi jusqu'à un certain point à leur faire peur. J'en conviens. Mais raison de plus justement pour mettre fin à ces discussions interminables, qui sont effrayantes pour nos gens.

M. Young (Gloucester): C'est loin d'être fini! Les pensions non indexées, vous ne vous rappelez pas?

M. Côté: Il y a donc beaucoup de personnes qui ne savent pas, par exemple, que grâce au crédit d'impôt qu'ils vont avoir, elles auront un revenu plus intéressant encore, quoi qu'en dise ce collègue du Comité des finances qui représente l'opposition.

M. Young (Gloucester): Ce n'est pas indexé.

M. Côté: Ce que j'aimerais savoir, monsieur le Président, Est-ce que mes collègues d'en face, qui m'interrompent actuellement, sont fiers de leur coup? Sont-ils vraiment fiers de semer la peur et la terreur parmi les gens les plus vulnérables? S'ils se prétendent vraiment les représentants de notre population, y compris les plus fragiles, est-ce que leur bonne conscience, leur honnêteté pourraient vraiment leur faire commettre les gestes et les déclarations qu'ils font actuellement?

M. Young (Gloucester): Quatre-vingt p. 100 des Québécois sont contre la TPS.

M. Côté: La réponse est claire. Ils ne sont pas responsables, et ils ne sont pas les représentants de ces populations vulnérables, parce qu'ils auraient apporté, monsieur le Président, des solutions de rechange. Ils auraient ajouté des amendements concrets. Mais non, cela a été non, et toujours non jusqu'à la fin, y compris par le filibuster.

M. Boudria: Mon collègue a proposé 60 amendements.

M. Young (Gloucester): Le parti conservateur est à 17 p. 100 dans les sondages! La TPS, à 20 p. 100.

M. Boudria: Vous êtes moins populaires que la TPS!

M. McDermid: Attends les élections.

M. Young (Gloucester): Jusqu'à ce que vous nous comptiez vos histoires!

M. Côté: Il n'est donc pas surprenant, monsieur le Président, devant un tel cynisme, devant une telle mesquinerie de la part des gens de l'opposition, que nos concitoyens et concitoyennes aient de la difficulté à accepter la parole des politiciens. Hélas, cela a des retombées néfastes, non seulement sur l'opposition, mais sur tous les partis en général. Comment voulez-vous que ces gens vulnérables, que toute la population canadienne puisse vraiment avoir confiance dans les politiciens.

Une voix: Moins de 20 p. 100 sont pour la TPS.

M. Young (Gloucester): Vous êtes à 17 p. 100 dans les sondages.

M. Côté: Écoutons justement, monsieur le Président, les gens de l'opposition réagir violemment à l'égard de ce qu'on peut dire et de ce qu'on a le droit de dire, monsieur le Président.

Dans deux ou trois ans, quand nous serons une fois de plus en campagne électorale. . . et je vous conseille, chers collègues de l'opposition, d'écouter ce que j'ai à dire.

Une voix: Bravo, Yvon!

M. Côté: Quand nous serons dans deux ou trois ans, encore en campagne électorale, je suis convaincu que, encore une fois, une forte majorité de Canadiennes et de Canadiens sauront faire confiance au gouvernement qui aura pris la responsabilité, qui aura eu l'audace, le courage de commettre les gestes qu'il fallait, ce que d'autres avant nous n'avaient pas su commettre et qui justement ont donné le déficit et la dette nationale que nous connaissons.

• (1230)

Monsieur le Président, aussi longtemps que des politiciens ne prendront des décisions que sur une base électoraliste et partisane, ce seront là des gouvernements sans responsabilité, des gouvernements impuissants qui auront laissé à leurs citoyens canadiens, qu'ils prétendent représenter et dont ils prétendent défendre le bien-être, aussi longtemps qu'on aura de tels gouvernements, il ne sera pas surprenant qu'on laisse à nos héritiers des héritages pareils. Donc, je pense, et je redis, que dans deux, trois ans, nous saurons reconnaître, je dis, nous, les Canadiens, sauf ceux de l'opposition, aurons reconnu la compétence et le courage de ce gouvernement.

[Traduction]

Le président suppléant (M. Paproski): Comme il est 12 h 31, les deux heures prévues pour l'étude de la motion présentée aux termes du paragraphe 78(3) du Règlement sont écoulées.